



Prospectus
INVESCO Funds Series 5
Annexe B5
1^{er} décembre 2009

Invesco Emerging Markets Equity Fund
Invesco Korean Equity Fund
Invesco PRC Equity Fund

Ce document est une Annexe du Prospectus consolidé d'Invesco en date du 1^{er} décembre 2009 et doit être consulté conjointement avec le Prospectus consolidé et ses Annexes A et C. Si vous ne possédez pas d'exemplaire du Prospectus consolidé, veuillez contacter votre bureau local d'Invesco pour que nous vous fassions parvenir le Prospectus dans les meilleurs délais.

Invesco Emerging Markets Equity Fund

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Fonds est de privilégier la croissance du capital à long terme par des placements dans des sociétés sur des marchés émergents. Pour les besoins de ce Fonds, le Gérant a défini les marchés émergents comme l'ensemble des pays du monde en dehors des pays d'Europe occidentale (sauf la Grèce et la Turquie), des États-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le Gérant peut réaliser des placements à Hong Kong, en tenant compte des liens inextricables existant avec la Chine continentale et afin de tirer parti de la croissance de ce pays. Le Gérant s'efforcera d'atteindre l'objectif de placement en investissant principalement dans des actions cotées en bourse ou des titres liés à des actions. Le portefeuille peut être constitué en partie en investissant indirectement dans des titres négociés sur d'autres marchés.

Le Fonds peut investir dans des titres de fonds de placement permettant d'accéder à certains marchés sur lesquels l'investissement étranger est actuellement soumis à des restrictions ou lorsque le Gérant estime que ces fonds élargissent les possibilités de placement.

Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions cotées ou des titres apparentés à des actions de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de marchés émergents ou dont le siège social n'est pas établi dans un pays de marchés émergents mais qui exercent leurs activités commerciales principalement dans des pays de marchés émergents ou de sociétés holding, qui détiennent principalement des participations dans des sociétés dont le siège se situe dans un pays de marchés émergents.

Jusqu'à 30 %, en termes agrégés, du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces ou en quasi-espèces, en actions et en titres apparentés à des actions de sociétés qui ne répondent pas aux exigences définies plus haut mais pourraient tirer parti de leurs activités dans les pays de marchés émergents, ou en titres d'emprunts (y compris les obligations convertibles) d'émetteurs dans les pays de marchés émergents.

Le Fonds peut investir dans des titres de fonds de placement permettant d'accéder à certains marchés sur lesquels l'investissement étranger est actuellement soumis à des restrictions ou lorsque le Gérant estime que ces fonds élargissent les possibilités de placement.

Agrément pour la vente au public

Agréé par l'Autorité financière le 5 novembre 1996 et par la SFC le

La diversification des risques à travers un large éventail de marchés et de sociétés sera d'une importance capitale.

Considérations particulières liées au placement

Veillez vous reporter, dans le Prospectus consolidé, à la rubrique « Mises en garde contre les risques » concernant les placements sur les marchés en développement.

Agrément pour la vente au public

OPCVM agréé par l'Autorité financière le 2 septembre 1992 et par la SFC le 21 août 1992. Agrément pour la vente au public en Allemagne, en Autriche, à Chypre, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, à Guernesey, à Hong Kong, en Irlande, à Jersey, au Luxembourg, à Macao, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Suède et à Taiwan.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Un agrément a été obtenu au Chili (pour investir dans les fonds de pension chilien uniquement).

Conseiller en placement

Invesco Asset Management Limited.
Siège social
30 Finsbury Square
Londres EC2A 1AG
Royaume-Uni

Invesco Korean Equity Fund

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Fonds est de privilégier la croissance du capital à long terme en investissant directement ou indirectement dans des titres de sociétés coréennes ou d'autres entités ou filiales de sociétés coréennes et dans des titres cotés ou négociés sur les marchés coréens de valeurs mobilières. Le Gérant s'efforcera d'atteindre l'objectif de placement en investissant principalement dans des actions ou des titres liés à des actions (y compris des bons de souscription et des titres convertibles, sous réserve cependant que pas plus de 10 % de la valeur liquidative du Fonds soient investis en bons de souscription).

8 novembre 1996. Agrément pour la vente au public en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, à Guernesey, à Hong Kong, en Irlande, à Jersey, au Luxembourg, à Macao, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Un agrément a été obtenu au Chili (pour investir dans les fonds de pension chilien uniquement).

Conseiller en placement

Invesco Hong Kong Limited
Siège social
32/F Three Pacific Place
1 Queen's Road East
Hong Kong

Invesco PRC Equity Fund

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Fonds est de privilégier la croissance du capital à long terme en investissant dans des valeurs mobilières de sociétés présentant une exposition substantielle vis-à-vis de la Chine continentale. Le Gérant cherchera à atteindre l'objectif d'investissement en investissant au moins 70 % du total des actifs du Fonds (après déduction des actifs liquides auxiliaires) en actions ou en titres transmissibles apparentés à des actions de ces sociétés. Les sociétés suivantes sont considérées comme des sociétés présentant une exposition substantielle vis-à-vis de la Chine continentale ; (i) des sociétés dont le siège social est en République populaire de Chine, (ii) des sociétés dont le siège social n'est pas en République populaire de Chine, mais qui exercent leurs activités commerciales principalement en République populaire de Chine, ou (iii) des sociétés holding, qui détiennent principalement des participations dans des sociétés dont le siège social se situe en République populaire de Chine.

Jusqu'à 30% en termes agrégés du total des actifs du Compartiment peuvent être investis en espèces et quasi espèces, en actions et instruments apparentés émis par des sociétés ou autres entités qui ne répondent pas aux exigences exposées plus haut ou en titres d'emprunt (y compris des obligations convertibles) d'émetteurs de la République populaire de Chine.

Considérations particulières liées au placement

Les investissements du Fonds peuvent être considérés comme spéculatifs, puisqu'ils portent sur des secteurs présentant un niveau de risque supérieur à la normale et que la volatilité de leur valeur de marché a été et sera probablement supérieure à la moyenne.

La Chine a entrepris d'adopter des normes internationales en matière de comptabilité, de vérification des comptes et de communication financière. Un grand nombre d'entreprises chinoises ne se conforment pourtant pas à ces normes de communication et des divergences notables existent entre les différentes pratiques en matière de comptabilité et de diffusion de

l'information en Chine. Cela concerne notamment l'évaluation des biens corporels et autres actifs (en particulier des stocks et des investissements, ainsi que des provisions vis-à-vis des débiteurs), la comptabilité des amortissements, du périmètre de consolidation, des reports d'impôt et des éléments exceptionnels ainsi que le traitement des écarts de change. Les investisseurs risquent de disposer de moins d'informations, qui pourraient en outre être dépassées.

Le régime de la Chine est socialiste et, même si une attitude libérale envers l'investissement étranger et le capitalisme prévaut à l'heure actuelle, un retour au communisme rigoureux et des mesures à l'encontre de l'investissement étranger ne sont pas à exclure. Les éléments réformistes qui dominent pour l'instant la vie politique de la Chine conservent une idéologie socialiste et les considérations politiques pourraient l'emporter sur les arguments économiques et la volonté d'encourager l'investissement étranger. La valeur des actifs du Fonds peut être affectée par des facteurs d'incertitude comme des modifications de dispositions officielles, la fiscalité, l'introduction de mesures visant à empêcher le rapatriement de devises et autres modifications de la loi ou de la réglementation en Chine ou dans les autres pays où le Fonds est amené à investir, et, surtout, par des modifications de la législation concernant le niveau de participations étrangères au capital des sociétés de ces pays.

La Chine ne s'est dotée que récemment d'un droit codifié des sociétés et certains aspects suscitant l'inquiétude des investisseurs étrangers (comme les faillites, la responsabilité des administrateurs, la négligence ou encore les fraudes) ne font pas l'objet de mesures satisfaisantes ou ne sont abordés que dans un certain nombre de lois et de réglementations locales et nationales. Veuillez vous reporter dans le Prospectus à la rubrique « Mises en garde contre les risques » concernant les fonds axés sur les marchés émergents.

Agrément pour la vente au public

Agréé par l'Autorité financière le 26 octobre 1995 et par la SFC le 21 novembre 1995. Agrément pour la vente au public en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Chypre, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, à Guernesey, à Hong Kong, en Irlande, à Jersey, au Luxembourg, à Macao, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Suède et à Taiwan.

Un agrément a été obtenu à Singapour (pour des investisseurs très fortunés uniquement).

Un agrément a été obtenu au Chili (pour des investissements réalisés par des fonds de pension chiliens uniquement).

Conseiller en placement

Invesco Hong Kong Limited
Siège social
32/F Three Pacific Place
1 Queen's Road East
Hong Kong

GÉNÉRALITÉS

La Famille de Fonds Invesco Funds Series 5 a reçu l'agrément en tant qu'OPCVM de l'Autorité financière le 2 septembre 1992. Les Fonds peuvent également investir une partie de leurs actifs dans des titres porteurs d'intérêts comme des obligations, des titres à moyen terme et des obligations garanties, effectuer des transactions à terme de change et recourir à des contrats à terme et options aux fins d'une gestion efficiente du portefeuille conformément aux conditions et dans les limites prévues par l'Autorité financière, et, si elles s'avèrent plus restrictives, par la SFC et aussi emprunter jusqu'à 10 % de leurs actifs à titre temporaire. En dehors des Fonds pour lesquels sont fournies des informations spécifiques sur la notation des valeurs mobilières et des titres émis ou garantis par les pays émergents, toutes les obligations de sociétés appartiendront à la catégorie investissement, autrement dit elles seront dotées des quatre meilleures notes de Standard & Poor's Rating Group, Moody's Investors Services, Inc., ou considérées de qualité équivalente selon le Conseiller en placement. Pour chaque Fonds, le Gérant peut investir occasionnellement dans des sociétés situées en dehors de la zone géographique correspondante, mais susceptibles de bénéficier de leurs activités et de leurs relations commerciales avec cette zone.

Considérations particulières liées au placement

Un certain nombre des Mises en garde contre les risques exposées en pages 28-31 du Prospectus, notamment celles concernant les marchés émergents, s'appliquent aux Fonds de la Famille de Fonds Invesco Funds Series 5. Concernant l'Invesco Korean Equity Fund, le Gérant recommande que les investissements réalisés dans le Fonds ne représentent pas plus de 5 % du portefeuille d'un investisseur et souligne qu'ils ne conviennent pas à tous les investisseurs. Pour tous les Fonds ayant investi plus de 5 % de ses actifs nets dans des bons de souscription, le Gérant recommande que les investissements réalisés dans ce Fonds ne représentent pas une part importante d'un portefeuille et souligne qu'ils ne conviennent pas à tous les investisseurs.